

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 46 (1917)
Heft: 2

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. THÈME ET VARIATIONS

Gloire à ceux dont les corps retournés à la terre
Ont consacré leur force au Travail bienfaisant ;
Par le culte du Beau, leur âme, en s'élevant,
A fait une auréole à l'humaine misère !
Unis et confiants en traçant le sillon,
Ils ne se sont jamais rebutés à la peine,
Et voici, brillant d'une clarté sereine,
De leur effort surgit une riche moisson.
Honneur aux vétérans dont les voix, un peu lasses,
Pour Dieu, pour le Pays, vibrent sans défaillir ;
A l'ombre du drapeau, qu'ils soient fiers de vieillir
Près des amis nombreux qui marchent sur leurs traces !
Gloire aux chanteurs qui vont, heureux élus de l'Art,
Célébrer dignement un grand anniversaire !
Paix éternelle aux morts dont la mémoire est chère ;
Hourra trois fois à tous !! Vivat à l'étendard !!

III. FINAL

Fils de Fribourg ! dans le vent qui soupire
Votre Pays vous salue en ce jour,
Car vous avez des accents pleins d'amour
Lorsque son nom glorieux vous inspire !
Chanteurs zélés, dans la vague houleuse,
Votre Pays vous redit gravement :
— Soyez bénis, pour votre dévouement
A me garder une foi généreuse.
Pour vous encor, du haut des rocs sauvages,
Votre Pays proclame la grandeur
Du Tout-Puissant qui fut son Créateur,
Pour que toujours vous Lui rendiez hommages.
Fils de Fribourg, après l'heure dernière,
C'est dans son cœur, que votre Sol natal,
En attendant le Réveil idéal,
Vous bercera de chants et de prière !

LÉON PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Les dix plaies de l'enseignement primaire en France. — Il ne servirait à rien de le nier, notre enseignement primaire est loin de donner le rendement qu'on en attendait. Il va de pair avec l'Egypte : lui aussi a ses « dix plaies ». Après tout, j'en ai compté dix ; n'en existerait-il pas davantage ?

Ces plaies, les voici : non dans l'ordre de leur gravité, mais dans celui où elles me reviennent à la mémoire, au moment où j'écris ces lignes :

1° *La surcharge des programmes et la surabondance des matières*, — un vrai salmigondis pour de jeunes et même pour de vieux cerveaux.

2° *L'envahissement de l'école par une foule d'œuvres plus ou moins scolaires* — qui absorbent, en tout cas, beaucoup de temps.

3° *L'extension des études surveillées, classes de garde et classes de vacances*, — qui ne sont, bien souvent, les unes et les autres, que de la manne électorale.

4° *Le fléchissement de la discipline*, — même de la discipline dite « libérale ».

5° *L'indifférence croissante de nombre de familles en matière d'instruction et d'éducation*.

6° *La trop grande facilité avec laquelle on devient instituteur ou institutrice*, — sans s'être en rien préparé à cela.

7° *La « suffisance » et l'« insuffisance » de certains inspecteurs primaires* — des « morgueurs » de Saint-Cloud en général, qui n'ont jamais mis la main à la pâte.

8° *Le peu de considération dont jouissent les instituteurs dans certains milieux officiels* — bien qu'on ne leur marchande pas (aux instituteurs) les discours dithyrambiques — et aussi, *le peu d'autorité accordée aux chefs d'établissements*.

9° *L'influence scandaleuse de certaines sociétés privées sur l'avancement des maîtres* — ou, en d'autres termes, la subordination du personnel enseignant aux coteries politiques.

10° *Le certificat d'études*, — dont on ne pourra jamais dire assez de mal.

Ces plaies, je le répète, nul d'entre nous ne peut les nier, car qui n'en a pas souffert ? Il en est quelques-unes parmi elles qui ne sont pas autre chose que le produit de mœurs politiques détestables. Effets et causes, je l'espère, disparaîtront bientôt sous la poussée des événements. Mais il en est d'autres dont la guérison dépend absolument des hauts dirigeants de notre enseignement primaire. Nous leur demandons de préparer et d'appliquer sans retard les remèdes nécessaires.

(*L'Instituteur Français.*)

* * *

A propos de l'Union des Français, M. Hémerly, directeur de l'Ecole normale de Châteauroux, écrit au rédacteur de *l'Instituteur Français* :

Je ne veux pas attendre davantage pour répondre à votre referendum touchant les rapports entre instituteurs et curés, après la guerre.

Oui, vous avez mille fois raison, il faut que ce préjugé absurde, habilement entretenu par les pêcheurs en eau trouble de la plus basse politique, il faut que ce préjugé disparaisse d'après lequel *l'instituteur ne peut pas voir le curé*.

Je mets de côté les cas particuliers, les empêchements accidentels, les heurts de caractère, des situations délicates et, faisant la part large, je suppose que, dans une commune sur dix, l'instituteur ne puisse pas voir le curé. Il reste les neuf autres, la grande majorité. C'est pour celles-là que je pose la question de principe : Pour quelle raison, l'instituteur et le curé ne pourraient-ils pas se voir ? Qu'on nous dise de quel code cette maxime a été tirée ?

Est-ce parce que leurs principes sont inconciliables ? C'est précisément une question à voir. On ne prétend pas, sans doute, interdire à un instituteur d'être catholique s'il croit que la vérité se trouve par là. En entrant dans l'enseignement public il ne perd pas, que je sache, sa liberté de conscience. Il est vrai que l'enseignement public est laïque, et Dieu sait avec quelle astuce le sens de ce mot a été déformé et torturé. L'instituteur, qui sait le français, sait aussi que « laïque » signifie non « clerc » ; ce mot désigne quiconque n'appartient pas au clergé. La loi qui a donné à l'enseignement d'Etat le caractère laïque a simplement voulu que la conscience de l'enfant fût respectée ; il n'est pas sûr qu'elle ait atteint son but, car il y a, vous le savez bien, des Jésuites qui ne sont pas noirs. Mais enfin, elle n'a pas voulu autre chose ; il faut l'affirmer très haut, n'en déplaise à telle ou telle chapelle. Certains peuvent regretter qu'il en soit ainsi, mais tant que la loi sera la loi, il faut pourtant s'incliner : un instituteur a le droit d'avoir en matière religieuse le même idéal que son curé. Mais oui ! A plus forte raison, a-t-il le droit, sans être croyant convaincu, d'avoir des sympathies pour la croyance ; d'être indifférent ; de n'être pas hostile, et, dans ces différents cas, tombe l'argument invoqué.

Mais allons plus loin, et supposons ce qui arrive assez souvent, j'en conviens — que l'instituteur soit un adversaire de l'idée catholique. Eh bien ! même dans ce cas, je crois qu'il peut voir le curé ; ils essaieront l'un l'autre de se convertir ; ils ne réussiront peut-être pas, mais ils se sépareront convaincus de leur bonne foi réciproque ; ils n'auront plus cette méfiance qui aggrave les moindres difficultés. Qu'un malentendu survienne, une question de catéchisme, d'enterrement, d'enfants de chœur, que sais-je encore, il sera vite aplani par une bonne volonté mutuelle. S'il n'y a pas de relations entre eux, c'est la guerre presque assurée, plus ou moins nette, plus ou moins franche, guerre tout de même, pénible pour les deux parties, et chose plus grave, ruineuse pour les deux autorités, pour l'autorité en général, pour la moralité publique elle-même. Il faut avoir vécu au village en cherchant à s'élever au-dessus des contingences locales pour se rendre compte des effets désastreux de ces querelles entre école et presbytère. Le paysan est là qui guette ces deux hommes dont il sent la supériorité sur lui. Au fond de son âme, il trouve un peu pénible cette idée qu'il est d'une condition inférieure. Si pourtant l'évidence s'impose, il l'accepte, s'incline et le respect s'affermite en lui. Mais qu'il y ait lutte entre ces deux hommes ; que chacun d'eux se montre à lui tour à tour avec les bassesses de la colère et de la haine, que le curé et l'instituteur se renvoient par les enfants, — chose odieuse et que j'ai pu voir — des injures indignes d'eux, alors une joie mauvaise s'empare des spectateurs. « Les voilà donc, pensent-ils, ceux qui devraient nous diriger ! » Et un travail dissolvant s'élabore dans ces cœurs simples.

Malheur donc à ceux qui s'obstinent à poser en principe que la haine est nécessaire entre gens de bonne foi, entre honnêtes gens, entre Français également animés du désir de bien faire. Malheur à ceux qui ne comprennent pas que l'instituteur et le curé peuvent, en se tenant chacun dans sa sphère, l'un dans le domaine de la con-

naissance expérimentale, l'autre dans celui de la pensée religieuse, fonder une « union », une *union sacrée* qui préparerait l'apaisement des haines qui nous ont trop divisés, le relèvement bien nécessaire de la moralité publique et l'avènement d'une patrie plus belle et plus forte.

* * *

Sources de l'autorité du maître. — Enseigner est un art.

L'exercera avec maîtrise celui-là seul qui, à ses dons naturels, aura ajouté un ensemble de connaissances générales et de connaissances techniques lui permettant d'acquérir graduellement les précieuses qualités qui distinguent le véritable éducateur.

Tout débutant a d'abord l'impérieuse nécessité d'accroître sans cesse le faible bagage littéraire et scientifique que suppose la possession du modeste brevet exigé pour obtenir une première nomination. Chaque jour, à chaque instant, celui qui enseigne en sent le besoin, car, sans cesse, soit au cours d'une lecture ou d'une conversation, soit le plus souvent à la suite d'une réflexion personnelle ou, en raison de questions posées par ses élèves, il est amené à constater combien sont grandes les lacunes de sa propre instruction et combien il lui est indispensable d'être animé de l'amour du travail le plus ardent et le plus soutenu.

S'il n'était pas résolu à travailler toujours pour son *compte personnel*, c'est-à-dire pour augmenter ses connaissances premières, pour étendre et accomplir son intelligence, il ferait mieux d'abandonner la carrière de l'enseignement pour laquelle, certainement, il n'a pas de dispositions.

Toutefois, en s'acquittant de ce devoir, il n'agit encore en quelque sorte que dans son seul intérêt ; il est bon de le répéter. Il ne fait, en somme, que ce que font tous ceux qui ont souci de leur propre dignité. Mais, dès qu'il a accepté la mission d'élever les enfants, dès l'instant où il pénètre à titre de maître dans une salle de classe, d'autres responsabilités lui incombent, d'autres préoccupations plus graves doivent le solliciter.

Il a, comme tout homme qui veut devenir un bon ouvrier, à faire l'apprentissage de son métier.

S'il était passé par l'Ecole normale, il posséderait certaines données précises qui l'aideraient à éviter les plus grosses erreurs. Venu à l'enseignement sans que lui aient été révélés les principes de toute doctrine, sans que personne l'ait initié aux mystères de sa profession, on conçoit son ignorance, son embarras et ses craintes.

Cependant, à la minute même où il prend pour la première fois contact avec ses élèves, il va lui falloir agir comme s'il était déjà un maître expérimenté, témoigner qu'il possède l'*autorité* voulue pour s'imposer et se faire obéir.

L'instant est décisif. Les enfants qui, seuls, l'approcheront, vont l'observer, le *tâter*.

S'il se montre hésitant, timide, sans assurance et esprit d'à-propos, s'il ne sait pas leur faire comprendre qu'il est résolu à établir et à maintenir la discipline la plus ferme ; s'il ne sait pas les intéresser

par une première leçon qui les captive et les domine, il échouera misérablement.

Jugé sans indulgence par ses élèves selon la première impression qu'il leur aura donnée de ce qu'il *sait* et de ce qu'il *veut*, pour longtemps, peut-être pour toujours, sa réputation s'établira près des familles d'un maître incapable, irrésolu et faible. Il manquera d'autorité.

Or, comme toutes les autres, cette précieuse qualité que d'aucuns s'imaginent être uniquement un don de nature, s'acquiert par la pratique. Tout y contribue, d'ailleurs : l'étude, la réflexion, la tenue, les manières, le langage, jusqu'au ton de la voix, jusqu'à l'attitude et la franchise du regard. (Journal des Instituteurs.)



BIBLIOGRAPHIES

Histoires de chiens, par Lilian GASK. Traduit de l'anglais par Michel EPUY. — Un volume illustré de 16 gravures hors texte, broché : 2 fr. ; relié : 3 fr. Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

Le chien, plus que le cheval, semble bien être la plus noble conquête que l'homme ait faite, et souvent c'est le chien qui conquiert l'homme, provoque son affection, son admiration en lui donnant des leçons de patience, d'adresse, d'abnégation, d'héroïsme. Des auteurs de grand talent se sont spécialisés dans l'étude de ces questions passionnantes. Certains ont fait de la théorie ; d'autres ont préféré donner des exemples. C'est le cas de Miss Lilian Gask, dont la librairie Payot publie aujourd'hui seize histoires de chiens en un beau volume très joliment illustré. Là vous verrez défiler, non des chiens savants, mais des types réels et variés de chiens qui ont vécu, ont souffert, ont été passionnément aimés. Et à les voir agir et montrer qu'ils sont agités comme nous de haines, d'amour, de joies, de regrets, de folies, vous comprendrez peut-être, jeunes ou vieux lecteurs, que nous nous sentions souvent si humiliés devant ces « frères inférieurs ». Disons encore que le traducteur a ajouté au volume de Lilian Gask la troublante histoire de cette chienne Mirka, qui, dans un épisode tragique de la grande guerre, sut rendre le bien pour le mal.



Jours de guerre en Alsace. — Journal d'une famille. Août-septembre 1914, par A. LE GRAND. Avec 18 illustrations hors texte par F. Bovard. Un volume in-16, broché : 2 fr. ; relié : 3 fr. Lausanne, librairie Payot et C^{ie}.

De nombreux enfants se trouvaient séparés de leurs parents, en pleines vacances, le 1^{er} août 1914, par les frontières des pays qui entrèrent en guerre. Que de détresses, que de tortures morales jusqu'au jour du retour émouvant. M. Le Grand nous conte l'histoire d'une famille coupée en deux tronçons par la frontière franco-allemande, au début de la guerre, et les vicissitudes diverses des uns et des autres jusqu'à l'heure de la sortie d'Allemagne de trois jeunes filles que leur père a fini par